

MAI 2023/ n°155

# L'écho des moulins

[www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)



## BUDGET 2023 !

### URBANISME

Enquête Publique

### CULTURE

Week-end à la rue !

# Sommaire

2 > Édito

## DOSSIER DU MOIS

3 > Budget 2023

## VIE LOCALE

- 7 > URBANISME : Enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux
- 7 > SERVICE JEUNESSE : Chantier et stage à caractère éducatif - vacances d'été
- 8 > MUTUELLE : Mutami
- 8 > SORTEZ EN BUS : Ballet du grand théâtre de Genève
- 8 > Terrain de tennis
- 8 > Commémoration du 8 mai
- 9 > MOBIL'TOUR : L'école le chêne centenaire sensibilise ses élèves à la mobilité durable
- 9 > EN MAI à la médiathèque Pré en Bulles
- 10 > ASSOCIATION : Théâtre des pas sages
- 10 > CULTURE : Weekend à la Rue
- 10 > 60 ans de la JSN Football
- 10 > Appel à projet

### Crédits photos

Commune de Nouvoitou, Rennes Métropole, Nouvoitocien, Pierre Acobas, Orlane Plessis, Freepik

### Directeur de la publication

Jean-Marc Legagneur, Maire

### Groupe communication

Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset, Isabelle Presse, Beatriz Ferreira

### Création/mise en page

Diabolo, le studio d'Imprim'Services

### Impression

Imprimerie Le Galliard

### Dépôt des articles

Vos articles sont à fournir **avant le 1<sup>er</sup> mai** pour une parution dans le prochain **l'Écho des Moulins du mois de juin**. Ils peuvent être envoyés par mail à : [communication@nouvoitou.fr](mailto:communication@nouvoitou.fr)

# Retour en images

## Avril



Semaine nationale de la petite enfance



Zumba Party



Inauguration «Budget Participatif 2022»





# Le mot du maire

## *Un budget pour préparer l'avenir*

Après une crise sanitaire qui a touché durement les années 2020 et 2021, l'accès restreint aux matières premières, à l'énergie et aux productions céréalières vient faire progresser l'inflation. Pour contrer l'inflation, la Banque Centrale Européenne met progressivement fin à sa politique monétaire expansionniste, ce qui se traduit par une forte augmentation des taux et critères d'emprunt.

L'attractivité de la commune est forte et reconnue en tant que telle. La croissance démographique de NOUVOITOU est remarquable (nous avons officiellement atteint 3650 habitants) et pour le prochain Programme local pour l'habitat (PLH) nous faisons partie désormais des communes de plus de 3500 habitants qui sont soumises à la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains). Cette loi vise à améliorer la mixité sociale et d'urbanisme, en imposant des normes aux communes.

Alors que certaines communes voient leurs effectifs scolaires baisser l'école publique se verra dotée d'une nouvelle ouverture de classe pour la rentrée 2023. Compte tenu des objectifs du plan local pour l'hébergement (PLH) les effectifs scolaires progresseront encore ces prochaines années.

C'est dans cet environnement que nous avons élaboré notre budget 2023 et établi nos prévisions budgétaires à 5 ans.

Malgré ce contexte économique et social exceptionnel, nous avons posé des invariants dans le cadre de l'élaboration du budget 2023 :

Au niveau du fonctionnement :

***Maintenir à tous niveaux un service adapté aux besoins de la population sur le long terme : de la sobriété, mais pas d'austérité.***

Finaliser la mise en œuvre des actions à courts et moyens termes pour les économies d'énergie (Rappel pour la commune c'est + 150 000 € de dépenses liées à l'énergie en 2023/2022).

Au niveau de l'investissement : Réaliser les investissements prévus au PPI pour 2023 (Plan Pluriannuel d'Investissements) en ciblant les projets liés à notre croissance démographique et lancement des études pour les projets 2023-2026 et plus. Dans ce cadre tous les projets consistant à créer ou améliorer le service aux habitants ainsi que tous ceux qui entrent dans le cadre de la transition environnementale et énergétique sont maintenus

Face à ces objectifs, l'équilibrage de nos dépenses par des recettes adaptées est rendu plus complexe cette année, notamment par la stabilité voire la réduction de certaines dotations. Ainsi, un travail de veille sur des potentielles ressources extérieures est enclenché mais il n'est pas suffisant pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

En intégrant ce point de situation et en considérant que Nouvoitou reste une commune ou les impôts fonciers sont largement en-dessous de la moyenne des communes de RM, sur ma proposition un ajustement de 5% sur la taxe foncière bâti a été votée par le conseil municipal.

Il a été également convenu de maintenir le taux de la Taxe Foncière Non Bâti ainsi que le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Après cette révision de taux, l'imposition par habitant sur la commune reste 15% moins élevée que celle de la moyenne de Rennes Métropole (Hors Rennes)

De beaux projets, notamment au niveau du vivre ensemble, la reconquête de la biodiversité, la transition écologique, de la sécurité, sortiront prochainement. Notre volonté est d'apporter constamment aux habitants de notre belle commune et aux familles que nous accueillons, un cadre de vie serein, naturel et capable de répondre aux changements annoncés.

Bien cordialement  
J.N. WAGHEUR



# BUDGET 2023

**Mathieu BOISSEAU**  
Conseiller municipal  
délégué en charge  
des finances et des  
prospectives

Lors du conseil municipal du 23 mars 2023 a été voté le budget primitif pour l'année à venir. Ce budget est marqué par une forte augmentation des dépenses de fonctionnement.

La réalisation du budget est un processus complexe. La commune doit préparer un plan de financement en prenant en compte les subventions, les impôts locaux, les revenus et les dépenses. Ensuite, la commune doit discuter avec les services pour s'assurer que tous les besoins sont pris en compte. Une fois adopté, le budget doit être équilibré et la commune peut commencer à mettre en œuvre les différentes actions prévues.

Afin de réaliser le budget 2023, les différents services ont été reçus afin d'établir avec eux les priorités et les projets qui peuvent être décalés afin de parvenir à cet équilibre. Les années 2022 et 2023 sont marquées par une forte inflation notamment au niveau des dépenses alimentaires et énergétiques.

Cette inflation a des conséquences sur le budget de fonctionnement de la commune.

## **Pour rappel :**

Le budget de fonctionnement d'une commune concerne les dépenses courantes de la municipalité, telles que les salaires des employés municipaux, l'entretien des espaces verts et la fourniture de services publics. Le budget d'investissement, quant à lui, concerne les dépenses liées aux projets à long terme, tels que la construction de nouvelles

infrastructures, la rénovation de bâtiments existants et l'acquisition d'équipements. En somme, le budget de fonctionnement de la commune est destiné à couvrir les coûts de fonctionnement de base, tandis que le budget d'investissement est destiné à financer des projets à plus long terme qui ont un impact sur le développement futur de la commune.



EN 2022

Dépenses de fonctionnement  
réalisées de la commune :

**2 861 325,03 €**



Pour des recettes de :

**3 128 883,08€**

EN 2023

Prévision des dépenses  
de fonctionnement :

**3 565 556,25 €**



Soit une  
augmentation de

**24,60 %**

En effet, la commune de Nouvoitou est dynamique  
avec **une population en pleine croissance**

**3650 habitants**

(en attente du retour du recensement)



Il a donc fallu prendre en considération cette évolution ce qui mécaniquement **entraîne une augmentation des dépenses**, voici quelques exemples :

**L'augmentation de la capacité d'accueil de l'ALSH**

**L'augmentation du nombre de repas au restaurant scolaire**

**L'organisation du recensement obligatoire tous les cinq ans**

**La volonté de régulariser l'enquête publique sur les chemins communaux**

Cette augmentation est aussi due

**à la hausse du budget personnel de 18.55%**

Conséquence de la hausse du point d'indice pour les fonctionnaires, du SMIC, mais aussi par le recrutement de personnels supplémentaires afin de maintenir le niveau de services à la population (recrutement d'animateurs périscolaires, recrutement d'un policier municipal à mi-temps, renfort au service urbanisme pour organiser la mise en place de l'enquête publique et d'un commissaire).

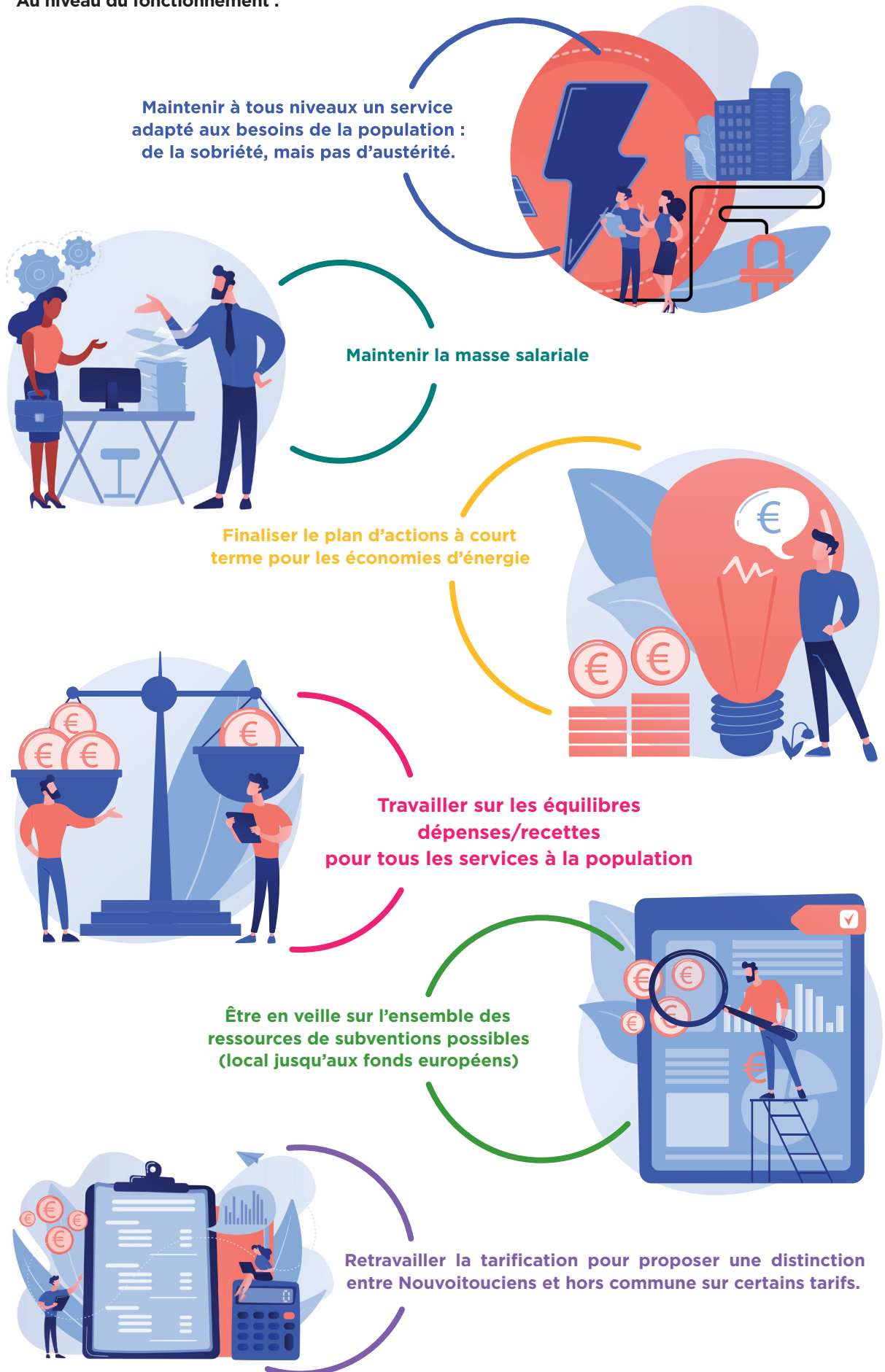


Enfin, les dépenses énergétiques sont en fortes augmentations malgré les efforts de la commune en matière d'économie d'énergies

**+150 000€**

De manière générale, le Débat d'Orientation Budgétaire a défini ces objectifs.

**Au niveau du fonctionnement :**





**En matière d'investissement, le budget voté s'élève à  
+ 2 007 081.16 €**

- L'acquisition du terrain pour le futur Centre Technique Municipal (CTM)
- Le démarrage des travaux de construction du nouveau CTM,
- Les études de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école (4 nouvelles classes et un atelier doivent être construits pour la rentrée 2025 en cohérence avec la prospective scolaire)
- Le désamiantage et la déconstruction d'un bâtiment préfabriqué vieillissant abritant deux salles de classe
- La reconfiguration et l'installation d'un bâtiment modulaire le temps des travaux d'extension,
- La création d'un terrain de tennis en béton poreux au parc des sports
- La construction d'un local de stockage et rangement à destination des associations à proximité du centre socioculturel 'Le Bocage'
- La poursuite des études pour la rénovation urbaine et la restructuration du Centre bourg
- La réfection du terrain de football d'honneur
- L'acquisition de nouveaux équipements pour les services (tondeuse autoportée en particulier)
- L'aménagement d'une aire de stationnement aux abords de la nouvelle maison paramédicale
- Des investissements continus en matière d'économie d'énergies.

**Malgré ces dépenses en augmentation, la situation financière de la commune reste saine avec une capacité d'autofinancement maintenue ainsi qu'un taux d'endettement par habitant contenus.**

Cependant, afin de pouvoir maintenir un niveau de service de qualité et répondre aux impacts de l'augmentation de la population l'équilibrage de nos dépenses par des recettes adaptées est rendu plus complexe cette année, notamment par la stabilité voire la réduction de certaines dotations. Ainsi, un travail de veille sur des potentielles ressources extérieures est enclenché mais il n'est pas suffisant pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

En intégrant ce point de situation et en considérant que Nouvoitou reste une commune où les impôts fonciers sont largement au-dessous de la moyenne des communes de Rennes Métropole, sur proposition de Monsieur le Maire un ajustement de 5% sur la taxe foncière bâti a été votée par le conseil municipal. Il a été également convenu de maintenir le taux de la Taxe Foncière Non Bâti ainsi que le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

**Après cette révision de taux, l'imposition par habitant sur la commune reste 15% moins élevée que celle de la moyenne de Rennes Métropole (Hors Rennes).**

## URBANISME

# ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A L'ALIÉNATION DES CHEMINS RURAUX



Plusieurs chemins ruraux ne sont plus affectés à l'usage public, soit parce que desservant un seul propriétaire et situé en impasse, soit parce que disparus sur le terrain et dont les riverains ont sollicité leur acquisition. Les chemins concernés sont situés aux lieux-dits suivants : « **Esnoult** », « **La Basse Pochais** », « **Les Clos Longs** », « **La Pièce Longue** », « **Les Deux Douets** » « **Les Perrières** » et « **La Pochais** ». L'aliénation de ces chemins ruraux au profit des riverains ne nuit pas à la circulation du public et à l'usage des espaces adjacents. Conformément au décret n°76-921 du 8 octobre 1976, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune dans les conditions de forme et de procédure de l'enquête préalable au classement, à l'ouverture, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales. Un registre sera à votre disposition pour enregistrer vos observations éventuelles. **Monsieur Benoît LERAY est désigné comme commissaire-enquêteur.**

**Il se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Nouvoitou :**

- **Le lundi 22 mai de 14h à 16h,**
- **Le mercredi 31 mai de 14h à 16h,**
- **Le lundi 5 juin de 14h à 16h.**

Les observations peuvent être formulées par écrit et lui être adressées par voie postale à la Mairie de Nouvoitou ou par mail à l'adresse [urbanisme@nouvoitou.fr](mailto:urbanisme@nouvoitou.fr) avant la clôture de l'enquête. **Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie pendant quinze jours consécutifs du 22 mai au 5 juin 2023 inclus, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie** soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, les lundis de 13h30 à 18h00, les mercredis de 13h30 à 17h00 et les vendredis de 13h30 à 16h00. Le public est invité à faire part de ses observations sur le projet aux jours et heures indiquées précédemment. Les observations peuvent être consignées par les intéressées directement sur le registre d'enquête.

## SERVICE JEUNESSE

# CHANTIER ET STAGE À CARACTÈRE ÉDUCATIF VACANCES D'ÉTÉ

Le service jeunesse reconduit l'opération « chantier et stage à caractère éducatif » (anciennement appelé argent de poche) pour les jeunes de Nouvoitou, âgés de 16 à 21 ans, **pendant les vacances d'été du 10 juillet au 31 août 2023**. L'objectif de cette opération est d'offrir aux jeunes une découverte du monde du travail et une sensibilisation à la citoyenneté par le biais de missions d'utilité publique. Les missions proposées par les services communaux durent 3 heures. Les jeunes participants seront accompagnés le temps de la mission par un professionnel qualifié.

Un dossier de candidature sera disponible en mairie et à l'espace jeunes **à partir du 16/05/2023** et téléchargeable sur le site [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr); il devra être rapporté complété, en mairie, **au plus tard le 02/06/2023**

Une commission sera chargée d'étudier les candidatures recevables (délais, justificatifs). Priorité sera donnée aux jeunes de 16 à 18 ans et à ceux n'ayant jamais participé à l'opération. Les jeunes seront ensuite informés, par e-mail, des modalités pratiques de la mission qui leur sera proposée.

**+ d'infos et + d'infos et renseignements :**



**Irina You au 06 16 68 21 35 ou [jeunesse@nouvoitou.fr](mailto:jeunesse@nouvoitou.fr)**

**Maëlla Faix au 02 99 37 65 15 ou [m.faix@nouvoitou.fr](mailto:m.faix@nouvoitou.fr)**



## MUTUELLE MUTAMI

Une convention a été contractée avec SOLIMUT Mutuelle Centre Océan, nouvellement baptisée MATUMI dans le cadre d'une complémentaire communale en 2017. Cette convention permet de proposer aux habitants de la commune de souscrire une mutuelle dans le cadre d'un contrat de groupe dont l'objectif est de pallier aux inégalités sociales.

Un conseiller de cette complémentaire proposera des permanences mensuelles au sein de la mairie à compter du mois de Mai de 10h à 12h : 26 Mai, 23 Juin, 28 Juillet, 25 Août et 29 Septembre.



Pour prendre RDV avec le conseiller, merci de contacter  
**M.GABORIT**  
>> au 07 86 73 84 96

## SORTEZ EN BUS BALLET DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE



Une fois encore ce dispositif vous mène au TNB pour un ballet du grand THÉÂTRE de Genève **le mardi 13 juin 2023 à 20h00.**

Skid/Thr(o)ugh sont deux créations qui ont pour source commune le rituel japonais du festival d'Onbashira.

Thr(o)ugh: Des hommes chevauchent des troncs d'arbres en descendant le flanc d'une

montagne. Autour d'apparitions, de disparitions, de luttes avec les forces, les danseuses et danseurs n'ont d'autres choix que de se faire confiance. le danger est omniprésent.

La seconde, Skid, est plus apaisée et onirique. Nous nous laisserons entraîner dans des mouvements d'abandon et résistance, d'accélération et ralentissement sur un plateau sans cesse en mouvement.

+ d'infos et + d'infos et renseignements :

 **06 03 33 96 50**

Inscriptions avant le **23 mai 2023**

Durée 1h30 avec entracte et à partir de 12 ans.

Tarifs: 20 euros, 14 euros T réduit et 4 euros T "sortir".

## ASSOCIATION

### TERRAIN DE TENNIS

Inauguration du terrain de tennis  
**le samedi 10 juin à 11h**  
avec le club de tennis.

Le court sera en libre accès jusqu'au 11 juin inclus. Après cette date le cours sera accessible à tous les habitants mais son accès sera géré par un badge. Chaque habitant pourra se procurer un badge personnalisé en mairie contre 10€ (une seule fois). La réservation du court sera possible via un planning en ligne dont le lien sera diffusé sur le site de la mairie et affiché sur la porte du court. L'utilisation sera possible sans avoir réservé si le court est libre.



## CÉRÉMONIE

### 8 MAI

La cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 sera célébrée le lundi 8 mai.

- 9h45: Rassemblement devant la Mairie avec les drapeaux,
- 11h00 : Allocutions et dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

**Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie en Mairie.**

- 14h00: Ouverture Exceptionnelle de la Mairie, venez découvrir une exposition sur la Shoah.



**bouger**  
dans Rennes  
et sa métropole

## MOBIL' TOUR 2023

### L'ÉCOLE LE CHÊNE CENTENAIRE SENSIBILISE SES ÉLÈVES À LA MOBILITÉ DURABLE

Après le succès des éditions 2020 et 2022, c'est au tour de l'école Le chêne centenaire d'accueillir le mardi 2 mai le prochain le Mobil' Tour - un parcours d'animations ludiques et pédagogiques proposé par Rennes Métropole autour de la mobilité durable. Des animations gratuites seront organisées de 16h30 à 18h30 au sein de l'école avec :

- Un circuit de petites voitures alimentées par des vélos générateurs d'électricité pour s'amuser entre parents et enfants.
- Un quizz ludique et pédagogique conçu avec les enseignants pour aborder de manière originale les thèmes de l'environnement, de la mobilité et du développement durable en général. Enfants et parents s'affronteront pour répondre aux questions le plus rapidement possible.
- Un stand de Rennes Métropole avec des informations sur les différentes manières de se déplacer dans Rennes et sa métropole.
- Un stand d'information du STAR présentant l'offre de transports en commun disponible sur la métropole et les dispositifs « STAR le vélo » et « STAR le covoiturage ». Il vous sera également possible d'obtenir une carte Korrigo gratuite pour les 5-11 ans.
- Un goûter proposé par l'association des parents d'élèves.

L'événement débutera à 16h15 avec l'ouverture officielle du parcours et la présentation par les élèves de la maquette de leur ville idéale sur le vélo circuit, qu'ils auront réalisée en amont avec les équipes périscolaires.



Enfants, animateurs périscolaires, enseignants et personnels de l'école vous attendent nombreux !

#### À propos du Mobil' Tour

Rennes Métropole se mobilise pour promouvoir activement la mobilité durable et les alternatives à la voiture individuelle. En septembre 2022, le défi « Tous mobil'acteurs » a rassemblé près de 3500 personnes issues de 42 communes de la métropole et 11000 enfants des écoles primaires ont également pris part au projet « Petits Mobil'Acteurs ». Pour poursuivre la dynamique engagée, une nouvelle édition du Mobil' Tour est organisée du 30 mars au 15 mai 2023 dans 14 écoles primaires de la métropole. L'organisation de ces animations a été confiée à l'agence rennaise Ludik Energie.

## EN MAI À LA MÉDIATHÈQUE PRÉ EN BULLES

#### EXPOSITIONS

**Du 16 mai au 17 juin**

##### ● CENTENAIRE DES 24 HEURES DU MANS

100 ans de course automobile d'endurance. 100 ans d'évolutions techniques et technologiques. 100 ans de passion.

+ d'infos :



[mediatheque.nouvoitou.fr](https://mediatheque.nouvoitou.fr)  
Réservation au 02 99 37 84 71  
ou [mediatheque@nouvoitou.fr](mailto:mediatheque@nouvoitou.fr)

#### ANIMATIONS

**Samedi 10 mai - 18h30**

##### ● Association Benkadi

Gala de fin d'année de Benkadi Entrée libre sans réservation

**Week-end du 13 mai**

##### ● LE C.R.I DU SUET

Spectacle de fin d'année de SUET Réservations à [contact@cri-suet.fr](mailto:contact@cri-suet.fr)

**Samedi 27 mai**

##### ● Concert de l'ensemble de Musiques Actuelles de l'École de musique et danse du Suet - 14H00

Sur la place Haute en face de l'église  
Durée: 30 minutes - Tout public

##### OIGNON - 15H00

Sur la place Haute en face de l'église  
De et avec Edith Lizion

Théâtre (avec claquettes) en espace public  
Durée : 1h00

Tout public à partir de 11 ans



## ASSOCIATION

## THÉÂTRE DES PAS SAGES

**Spectacle enfants : (samedi à 14h30 et dimanche à 11h)**

Pas sages les extraterrestres !

C'est la veille de la rentrée, la maîtresse a tout installé dans sa classe et elle part pour une bonne nuit de sommeil. Pendant ce temps, les extraterrestres envahissent la classe et s'amuse de tout ce qu'ils trouvent. Le lendemain, la maîtresse découvre ses élèves et les trouve très étranges...

En attendant la Fontaine

Si les animaux des fables de La Fontaine pouvaient s'exprimer, que diraient-ils ? Alors que l'auteur est introuvable, les héros que nous connaissons tous en profitent pour discuter et débattre sur leur fable. Que ce soit la cigale, la fourmi, le loup ou les chèvres, chacun a son mot à dire ;

- **Spectacle ados : samedi à 17h30 et le dimanche à 14h30.**
- **Spectacle adultes : le samedi à 21h et le dimanche à 18h.**

+ d'infos et résumés des spectacles

 [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

## CULTURE

## UN WEEKEND À LA RUE

**SAMEDI 27 MAI**

**14h00 - Concert de l'ensemble de Musiques Actuelles de l'École de musique et danse du Suet - Église, Place Haute - 30 min - Tout public**  
Oasis, Nirvana, REM, ça vous rappelle quelque chose ?

Les élèves du Suet accompagnés de leur professeur Pierre Patinec vous emmènent en voyage dans la musique pop des années 80-90.

**15 h00 - Oignon / Compagnie Le Ventre Spectacle de théâtre de rue**  
1h10 - À partir de 11 ans

Une femme raconte,

« Parait que pour dormir il faut faire le vide, mais comment fait-on quand ça ne s'arrête jamais ? Et puis penser à rien, c'est pas possible... car quand tu penses à rien, tu ne penses pas à rien, tu penses au fait de penser à rien... Si on se remplit tout le temps à quoi on tente d'échapper ? »

En tirant les fils de ses peurs du vide et en laissant aller ses souvenirs, les couches d'oignon s'enlèvent... Allez, on tente de lâcher prise !

Une quête du saut dans le vide avec claquettes et oignons.

**Dans le cadre du festival Un weekend à la rue organisé par les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche**



## ASSOCIATION

## 60 ANS DE LA JSN FOOTBALL

La journée pour les 60 ans du club est programmée : **Samedi 8 Juillet** ! Tournoi inter-quartier de 10h à 17h (sur inscription) avec une pause repas. Vente de galettes- saucisses/merguez, frites, crêpes et buvette sur place. La journée se poursuit à la salle du Bocage à partir de 19h pour un apéro concert ouvert à tous !

Au menu de cette superbe soirée : Mignardises salées, Tajine au poulet, Mignardises de dessert Soirée animée par un DJ animateur. Tarif adulte : 16 euros

Tarif enfant : 8 euros

Pour s'inscrire au tournoi, rien de plus simple : composez votre équipe ( 7 joueurs avec min 1 homme, 1 femme, 1 enfant, 1 licencié adulte). Vous n'êtes pas obligé de le faire avec votre voisinage , vous pouvez constituer une équipe avec vos amis et famille.

Équipes déguisées récompensées !

**Les inscriptions sont ouvertes !**

**Pour le repas du soir, l'inscription ne sera valide qu'avec le paiement.**

**Infos et réservations**

 [secretariatjsnfoot@gmail.com](mailto:secretariatjsnfoot@gmail.com)

## CULTURE

## APPEL AU PROJET

La médiathèque de Nouvoitou souhaite exposer les artistes non-professionnels. Toutes les formes d'arts plastiques et visuels sont les bienvenues !

+ d'infos et dossier de candidature

 **avant le 13 juin 2023**



Ou sur : [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, une police municipale de proximité a été créée par les communes de Bourgbarré et Nouvoitou.**

Le policier municipal exerce sur les deux communes et a pour principales missions la sécurisation et la tranquillisation de l'espace public et des équipements municipaux, la prévention et la lutte contre les incivilités, la régulation et la sécurisation des déplacements, le respect des arrêtés municipaux et le partage apaisé de l'espace public. L'agent se déplace principalement, à pied, en VTT ou en voiture, mais également sur des points de rencontre avec pour objectif de développer le contact avec les habitants, les commerçants, ou les responsables d'équipements municipaux (crèches, bibliothèques, écoles, centres sportifs...). La présence de l'agent de la police municipale permet ainsi de rassurer, de créer du lien social, faire remonter les signalements et les dysfonctionnements mais aussi de verbaliser.

Il agit aussi en faveur d'une meilleure régulation du marché, des zones à forte fréquentation.

La lutte contre les incivilités est l'un des principaux objectifs : dépôts irréguliers, déjections canines, nuisances sonores, respect des règles d'occupation de la voie publique et du domaine public.

Le policier municipal assure également des missions en matière de circulation et de stationnement, qu'il s'agisse de la surveillance du stationnement gênant et abusif, les opérations d'enlèvement des véhicules et mises en fourrière, comme de l'enlèvement des véhicules épaves sur la voie publique. L'agent de police municipale veille enfin au contrôle des zones bleues ou piétonnées.

**Grégory DROUET, 41 ans, issue du corps de la gendarmerie nationale.**



« 21 années de service, adjudant. Ayant exercé dans diverses régions de métropole et d'outre-mer. Originaire du Nord, j'ai intégré la gendarmerie à 18 ans, au peloton d'autoroute de St Quentin (02), puis à la brigade territoriale de La Capelle (02). Après l'obtention du concours de sous-officier, j'ai été affecté en gendarmerie mobile à Hirson (02). Après avoir obtenu le diplôme d'officier de police judiciaire, j'ai été affecté en gendarmerie départementale à Bégard (22), puis Auray (56).

Je me suis spécialisé ensuite dans l'investigation en intégrant la brigade de recherches de DAX(40), ensuite la brigade de recherches de Pointe à Pitre en Guadeloupe et j'ai terminé ma carrière à la brigade de recherches de Vendôme (41). Policier municipal est un tout autre métier avec ses particularités. Il s'agit pour moi d'une nouvelle carrière. Je suis motivé pour relever ce nouveau défi : la création et la mise en place du nouveau service de police municipale pour les communes de Bourgbarré et Nouvoitou. Ma priorité est d'être au plus proche de la population pour un service public de proximité. »

# Agenda

## Mai

### Vendredi 05

**Temps fort sur la thématique de la Shoah - 17h00**

📍 Médiathèque Pré en Bulles

### Lundi 08

**Commémoration « Victoire de 1945 »**

+ exposition sur la thématique de la Shoah Ouvert au Public - 14h00  
(+ d'infos page 8)

📍 Mairie

### Vendredi 12

**Portes ouvertes : restaurant scolaire de Nouvoitou**

16h30 à 19h00

### Lundi 15

**Permanence Architecte Conseil**

(14h-17h uniquement sur RDV)

### Lundi 22 et mercredi 31

**Permanence Enquête Publique Préalable à l'aliénation des chemins ruraux**

14h00 à 16h00

### Vendredi 26

**MUTAMI - Complémentaire communale - 10h00 à 12h00**

Permanences mensuelles à compter du mois de Mai de 10h-12h.

📍 Mairie

### Samedi 27

**Un Weekend à la rue**

(+ d'infos page 10)

## À noter en Juin

### Lundi 05

**Permanence enquête Publique Préalable à l'aliénation des chemins ruraux**  
14h00 à 16h00

### Samedi 10

**Inauguration terrain de tennis**  
11h00

📍 Terrain de tennis  
(+ d'infos page 8)

### Mardi 13

**Ballet du grand Théâtre de Genève**  
(+ d'infos page 8)

### Vendredi 23

**MUTAMI - Complémentaire communale**  
10h00 à 12h00

Permanences mensuelles au sein e la mairie à compter du mois de Mai de 10h-12h



## À TOI DE JOUER !

Cherche et trouve 5 brins de muguet qui se cachent dans L'ÉCHO DES MOULINS

